



Aide alimentaire et accès à l'alimentation au tamis de l'expérimentation sociale

Dominique Paturel

► To cite this version:

Dominique Paturel. Aide alimentaire et accès à l'alimentation au tamis de l'expérimentation sociale. Anthropology of Food, 2016, 10. hal-02633052

HAL Id: hal-02633052

<https://hal.inrae.fr/hal-02633052>

Submitted on 27 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Anthropology of food

10 | 2016 :

Les conditions de la recherche en sciences humaines et sociales dans le domaine de l'alimentation

articles

Aide alimentaire et accès à l'alimentation au tamis de l'expérimentation sociale

Food Aid and Food Acces in France through Social Experimentation

DOMINIQUE PATUREL

Résumés

Français English

Il n'est pas possible de comprendre la situation du financement de la recherche aujourd'hui sans la replacer dans les changements institutionnels et politiques de celle-ci depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Les choix politiques des années 2000 de modernisation de l'état, liés à la fois à la crise et à l'importation du new management public, vont chercher à mettre en rapport le coût et l'efficacité de la recherche. Pour autant, si la recherche par projet fragilise les postures de recherche, elle peut, par certains côtés et de façon paradoxale, favoriser l'émergence de projets. Nous proposons, à partir d'un regard diachronique sur l'évolution de la gestion de la recherche publique française, de comprendre l'influence du mode de financement sur la mise en œuvre et la construction de nouvelles questions de recherche, à travers le récit de deux dispositifs sur l'accès à l'alimentation des personnes en situation de pauvreté. Cet article se situe sur les dimensions institutionnelles et leurs conséquences organisationnelles et non sur les dimensions d'interactions entre les individus.

It is not possible to understand the situation of research funding today without replacing it in the institutional and political changes that have taken place since the end of World War II. Political choices of State modernization in the 2000s related to both the crisis and the importation of new public management seek to link research costs and efficiency. However, while research by projects weakens the position of research, it may, in some ways and paradoxically, encourage projects. We wish to present a diachronic perspective on the evolution of the management of French public research, in order to understand the impact of funding on the implementation and construction of new research questions through the analysis of two schemes of food accessibility for people living in poverty. This article is about the institutional dimensions and organizational consequences, and not about interaction between individuals.

Entrées d'index

Mots-clés : management de la recherche, recherche impliquée, circuit court, aide alimentaire, accès à l'alimentation, approvisionnement local, expérimentation sociale

Keywords : research management, action research, short supply chain, food aid, food access, local food scheme, social experimentation

Texte intégral

Introduction

- 1 Cet article s'inscrit résolument dans une approche de science impliquée. Or science impliquée ne signifie pas être du côté d'une épistémologie propre à un relativisme ancré dans l'empirique ou focalisant sur du micro expérientiel, ni être dans une approche positiviste qui se pose comme la seule façon d'accéder à la réalité des femmes, des hommes et du monde. C'est bien du côté de la reconnaissance de la science et de ses interrelations avec l'économie, le politique et le social que se situe ce propos : il s'agit d'une science qui n'est ni neutre ni autonome, mais consciente du partage des savoirs et de ses implications. On est bien loin d'une vision binaire qui a tendance à classer l'implication soit comme engagement soit comme militantisme. Pour comprendre la situation du financement de la recherche publique aujourd'hui du point de vue de la science impliquée, il faut regarder la situation au tamis du temps long et examiner certains éléments.
- 2 Il n'est pas possible de le comprendre sans la replacer dans les changements institutionnels et politiques de celle-ci depuis la fin de la seconde guerre mondiale. La recherche publique a largement participé au développement de l'économie française et le changement intervenu dans les années 2000 dans son financement l'a profondément transformée. Les choix politiques liés à la fois à la crise et à l'importation du *new management* public cherchent à mettre en rapport le coût et l'efficacité de la recherche. Le cadre du financement par projet en devient le moteur.
- 3 Cependant, cette forme de financement a aussi l'intérêt de questionner les chercheurs et leurs pratiques, interroge le rapport social de la recherche et engage celle-ci dans des réponses pragmatiques.
- 4 Nous proposons, à partir d'un regard diachronique sur l'évolution de la gestion de la recherche publique française, de comprendre à la fois l'influence du mode de financement (plus précisément des contraintes de gestion) sur la mise en œuvre et la construction de nouvelles questions de recherche à travers le récit de deux dispositifs concernant l'accès à l'alimentation des personnes en situation de pauvreté.

D'un regard diachronique ...

- 5 L'état français constitue à la sortie de la seconde guerre mondiale un cadre de recherche publique et son ambition est de fabriquer un service public afin que la recherche soit au service de la nation. Les chercheurs qui s'engagent dans ces établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) soutiennent la promotion de la recherche comme service public et leur implication est une des variables qui fera de cette idée une réalité. L'Etat français affiche ainsi la recherche comme une de ses missions importantes.
- 6 En 1982, la Loi sur la Recherche de 1982 (LOP) rassemble divers éléments épars et constitue un système organisé de recherche publique (Théry, Barré, 1999). Cette loi vient rappeler et soutenir le fait que la recherche scientifique et le développement

technologique sont des priorités nationales. Le financement de la recherche, qui représente 1,8% du PIB dans les années 70, passe à 2,4% dans les années 80 et atteindra 2,5% au début des années 90. Il redescendra à 2,2% à la veille des années 2000. La LOP, pilier de la politique de la recherche française, affirme, à travers ses objectifs, deux éléments importants : d'une part la nécessité de l'autonomie propre à la recherche et, d'autre part, l'obligation pour la recherche publique de prendre en compte les besoins économiques et sociaux français ; si la recherche fondamentale a sa place dans le projet politique français, il n'en reste pas moins que cette loi contribue à mettre en œuvre l'articulation entre ces deux pôles. L'activité ainsi à l'œuvre est marquée par une forte finalisation du processus de recherche, impliquant une production conjointe de résultats évaluables par les pairs et utilisables par les partenaires. La nature de cette activité engage l'implication et les relations interpersonnelles des chercheurs auprès de leurs partenaires.

7 Au début des années 90, l'environnement de la recherche se modifie radicalement, en lien avec l'évolution des enjeux mondialisés, et amorce un nouveau débat entre le monde de la science et ses chercheurs et la société française. La nouvelle loi d'Orientation et de Programmation de la Recherche et de l'Innovation (LOPRI), promulguée en 2006, transforme les frontières entre la logique de recherche publique française et les besoins du marché. Elle est bâtie autour de l'innovation et de l'initiative, et cherche à améliorer le partenariat entre le privé et le public, à conduire des programmes d'innovation industrielle de long terme et mettre en place des conditions propices à la croissance d'un tissu de nouvelles entreprises de haute technologie.

8 Alors que la LOP affichait comme priorité nationale la recherche avec la création des EPST, garantissant ainsi l'autonomie des chercheurs et de leurs programmes de recherche, la LOPRI intègre des finalités marchandes et renouvelle, de fait, la logique des institutions de recherche (Barré, de Laat, Thygesen 2007). La création de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et du Haut Conseil de la Recherche et de l'Innovation (HCRI) renforce la volonté politique sur la place que veulent prendre les pouvoirs publics dans les enjeux actuels. Le HCRI présente la recherche publique autour de quatre piliers : des universités puissantes et autonomes, des organismes de recherche performants, le financement de la recherche sur projets, l'innovation.

9 Ce double mouvement (renforcement de la place des pouvoirs publics dans la définition des enjeux et introduction d'une logique marchande) se traduit par la montée en puissance de la recherche par projets. Le but de la gestion de la recherche par le développement de projets permet de faciliter la double finalisation de la production de connaissances (évaluables par les pairs et utilisables par les partenaires) et de donner un cadre à la relation existante entre les chercheurs et leurs partenaires. Il remet néanmoins en cause les modalités de conduite de la recherche telle qu'elles étaient mises en œuvre dans la logique précédente et donne une importance de plus en plus forte à la publication des résultats dans des revues de rang A, plutôt en langue anglaise, avec une visibilité internationale.

10 La modernisation de l'état par l'introduction de la loi organique relative aux lois de finance (LOLF) en août 2001 change radicalement les règles comptables et budgétaires et va impacter en profondeur la justification des recettes et des dépenses.

11 La LOLF oblige à ce que les logiciels de comptabilité soient au plus près des projets et de leur gestion. Cependant l'histoire de la comptabilité de l'entreprise nous apprend que la suppression des informations liées au marché dans un certain nombre de domaines (dont la recherche) a provoqué le besoin de connaître les coûts internes pour permettre des réorientations stratégiques. Les actionnaires ont ensuite exercé des pressions telles que les outils de comptabilité ont évolué d'une comptabilité de gestion à une comptabilité financière, en recherchant des indicateurs leur permettant de voir leurs gains. Cette comptabilité financière tend à écraser la comptabilité analytique traditionnelle. Or l'esprit de la comptabilité financière se

retrouve de plus en plus dans les outils de comptabilité utilisés dans les établissements publics ; à savoir que l'objectif n'est pas seulement de suivre l'adéquation entre les dépenses décidées et les dépenses engagées mais bien aussi de rendre compte de l'argent utilisé en direction des clients (ANR, Europe, par le biais des contrats PCRD, ERANET, Régions, ou contrats finalisés avec le secteur marchand). Le lien entre le chercheur et le financeur extérieur devient prioritaire sur celui préexistant avec l'employeur public ou privé. La nature des relations établies entre les acteurs (scientifiques, gestionnaires et comptables) joue un rôle important et les instruments comptables y sont soumis. Par ailleurs, les clients (et financeurs) mettent en place des indicateurs permettant d'évaluer les apports de la recherche.

12 La complexité des questions à traiter (mondialisation, changement climatique, sécurité alimentaire...) a conduit, ces dernières années, à une modification importante de la posture de recherche, nécessitant la mobilisation de plusieurs disciplines à la fois, et la plupart du temps à devoir réfléchir à l'interface entre disciplines, en empruntant une pratique fondamentalement interdisciplinaire.

13 L'introduction d'une logique marchande, et la contractualisation nécessaire à la mise en place de projets de recherche, obligent à formaliser des relations qui auparavant se construisaient sur la confiance. Cette logique marchande peut produire de nouvelles formes de relations entre les partenaires, notamment des rapports de prestation de services. Les partenaires sont beaucoup plus exigeants dans leurs demandes et, par exemple, la question de la propriété des données et des résultats doit être abordée. La contractualisation, quant à elle, induit la définition d'un cadre temporel borné dans lequel s'inscrit la relation, qui peut, de ce fait, être remise en cause à la fin du contrat. A la temporalité de l'action et à celle de la recherche, souvent déjà difficilement conciliables, s'ajoute la temporalité du projet. En outre, cette contractualisation contraint à prédéfinir des objectifs communs et éventuellement des objectifs spécifiques pour chacune des parties, ce qui ne laisse que peu de place à l'émergence de nouveaux objectifs. La confiance et la communauté d'objectifs ne sont plus de façon systématique les fondements de la recherche. Dans certains cas même, le cadre du contrat fragilise la recherche en introduisant des contraintes et une monétarisation de la relation, et il compromet un certain type de processus de recherche en rendant difficile, voire impossible, la production de connaissances nouvelles. De plus, la contractualisation, dans une logique marchande, implique la mise en place, d'une part, de procédures de gestion financière souvent assez contraignantes et, d'autre part, de procédures d'évaluation de l'avancée du projet par le client. La dépendance du chercheur vis-à-vis de celui-ci, induite via le contrat et ses modalités de mise en œuvre (type spécifique de dépenses financées, dans une temporalité annuelle ou pluriannuelle souvent difficile à modifier à posteriori) peut conduire à fragiliser le lien existant entre le chercheur et son (ses) partenaire(s). L'introduction de la logique marchande se répercute également pour les chercheurs dans l'intégration d'une forme de management qui les engage dans des activités de gestion chronophages et qui surtout les oblige à professionnaliser leurs compétences de gestion. La tension entre les compétences nécessaires à une activité de recherche et celles de la gestion de projet emmène souvent celui-ci à chercher une sous-traitance de l'activité de gestion en ayant recours au recrutement d'un CDD, ou bien de s'y mettre, et de lâcher une partie de l'activité de recherche. D'ailleurs, un des effets va être la précarisation d'un nombre considérable de jeunes (chercheurs ou ingénieurs) recrutés sur les financements de projets de recherche, précarité qui se prolonge sur de longues années¹. Si les sciences humaines et sociales sont davantage touchées, il n'en reste pas moins que les sciences de la vie le sont également.

14 Enfin, de plus en plus, et quels que soient les guichets, l'excellence disciplinaire et la publication dans des revues « rankées » est requise, tant pour obtenir l'aval du client que pour assurer la valorisation des objectifs du projet, ce qui va à l'encontre

de la nécessité d'approche interdisciplinaire liée à la complexification des questions traitées par une forme de recherche très impliquée (Nozières & Paturel 2014).

- 15 Si le management par projet fragilise les postures de recherche, il peut, par certains côtés et de façon paradoxale, les favoriser. Certains clients (les Régions par exemple, via les programmes PSDR) subordonnent l'accord de financement à l'implication de partenaires extérieurs à la recherche, soutenant ainsi l'engagement des chercheurs auprès des acteurs de terrain. De surcroît, les appels d'offre sont créés en partie pour traiter des questions actuelles de société (exemple : le développement durable et le programme Agriculture et Développement Durable financé par l'ANR entre 2005 et 2008) qui peuvent avoir besoin, pour être traités - et c'est souvent le cas - de l'interaction de différents partenaires et la pratique d'une certaine forme de recherche impliquée. L'existence de projets déposés en réponse à ces appels d'offre va, le plus souvent, permettre de saisir de nouvelles opportunités de partenariat et la création de nouveaux réseaux de recherche. Elle assure aussi, et de plus en plus, le financement du fonctionnement des organisations partenaires. Enfin, cette gestion par projet, entraîne la définition d'échéances et la rédaction de rapports, et pousse à une valorisation systématique des données et des résultats, plutôt que de contribuer à faire grossir le contingent de données non publiées que chaque laboratoire possède.
- 16 Plus fondamentalement, cette recherche financée par projet pose, de façon intransigeante, les questions d'éthique et interroge les méthodes à l'œuvre. Elle exige davantage de visibilité sur la façon de procéder et d'attention aux différents acteurs.

...à l'expérimentation sociale

- 17 En revenant au fondement de la recherche action telle qu'elle a été élaborée par Kurt Lewin au début de la seconde guerre mondiale, à savoir la liaison entre recherche et action reliées dès le début à des pratiques de changement et une expérimentation dans la vie réelle, nous allons re-lire deux dispositifs qui ont fait évoluer notre questionnement de recherche sur l'accès à l'alimentation des personnes en situation de pauvreté.
- 18 Le contexte de notre équipe de chercheurs est d'analyser et d'accompagner les processus d'innovation qui permettent aux agricultures familiales de s'insérer dans les marchés agroalimentaires. Dans ce cadre-là, une problématique autour des marchés ou circuits alternatifs (circuits courts de proximité, commerce équitable, approvisionnement bio et/ou local des collectivités territoriales ou des acteurs de l'aide alimentaire...) ont fait l'objet d'un nombre croissant de travaux dans l'équipe. Les recherches, associant sociologie et économie, ont d'abord visé à caractériser les formes concrètes de ces marchés, nouvelles ou simplement « renouvelées ». Ces nouvelles connaissances sur des formes de marché intégrant des valeurs morales ou des enjeux de développement ont servi de creuset pour proposer des apports théoriques, notamment en sociologie. Le choix d'expérimenter est donc complètement inscrit dans les missions de l'équipe.
- 19 Premier dispositif: Circuit court et cohésion sociale
- 20 Traditionnels dans l'histoire de l'agriculture et des régions françaises, les circuits courts alimentaires ont été peu considérés jusqu'à ce que les crises sanitaires et économiques des années 2000 suscitent un intérêt nouveau pour ces formes de vente. Les circuits courts (CC) de commercialisation suscitent alors un engouement sans précédent, auprès des consommateurs, des producteurs mais aussi des acteurs des territoires.
- 21 Le plan Barnier en avril 2009 les a mis à l'agenda du développement en les déclinant dans quatre domaines : production et diffusion de connaissances, formation des producteurs, appui à l'installation en CC, organisation et promotion des CC. Le suivi du plan était prévu par un comité multi-acteurs.

- 22 Les Plans régionaux pour une offre alimentaire sûre, diversifiée et durable à partir de 2009, suivis du Programme national pour l'alimentation en décembre 2010, ont soutenu cet essor. La loi de Modernisation agricole de juillet 2010 a inscrit pour la première fois les CC dans son chapitre 1.
- 23 En outre le Réseau rural, branche française d'un dispositif européen, co-piloté par le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF) et la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR), en 2009, a placé les CC comme thème de capitalisation et a cherché de fédérer les acteurs autour du développement territorial dans un groupe thématique, coordonné par l'Inra. Ce groupe thématique « Alimentation et agriculture » s'est organisé en 5 axes, dont un intitulé « Circuit court et cohésion sociale ».
- 24 Le point de départ de cet axe partait du constat que les expériences conduites sur les territoires ruraux et périurbains tendent à montrer que les circuits courts alimentaires peuvent être source de cohésion sociale. L'exemple des jardins d'insertion qui, au-delà de la réponse à des besoins d'insertion de publics en difficulté, semble apporter une contribution au secteur de la production agricole en développant, même à une petite échelle, une agriculture de proximité avec des circuits de distribution raccourcis. Fort de ces exemples, un groupe s'est constitué avec différents partenaires.
- 25 Le Réseau rural a ainsi financé le groupe Alimentation Agriculture sur deux années, et l'axe 4 a pu mener une étude sur la cohésion sociale produite par les circuits courts ; le budget était d'environ 30000 Euros dont la moitié issue du Feader².
- 26 Ce groupe de travail était chargé d'explorer la question suivante : est-ce que les circuits courts, rapprochant consommateurs et producteurs, produisent de la cohésion sociale ? Et si oui, qu'en est-il pour les consommateurs à petit budget ou les personnes en situation de précarité ? Constitué de huit partenaires³ représentant trois associations de lutte contre la pauvreté et de solidarité, trois du développement agricole, une de l'éducation populaire et l'Inra, ce groupe était co-animé par l'INRA et le CELAVAR et a travaillé entre octobre 2009 et décembre 2010.

Emergence d'une question

- 27 Partis dans cette action finalisée autour des circuits courts en tenant le fil de ce lien social qui semblait jaillir du contact entre producteur et consommateur (Chiffolleau & Degenne 2010), nous ne savions pas exactement ce qui le caractérisait. Cependant les premières réunions ont mis au jour que le modèle récurrent et implicite était celui de l'Amap (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne); rapidement, les participants du côté des associations de lutte anti-pauvreté ont ramené leur réel et montré que ce modèle n'était pas atteignable pour eux. Le groupe décide alors de construire une grille d'indicateurs qui serait utilisée dans deux situations: celui des Amap et celui de l'épicerie solidaire.
- 28 La première démarche a consisté à trouver un socle commun pour construire ces indicateurs. Ce socle s'est constitué à partir du constat que le PIB est souvent la seule et unique référence; or le PIB est la somme des valeurs ajoutées mesurées sur le marché. Dans cette approche, l'économie est un ensemble de relations entre des biens qui circulent sur le marché auxquels on a attribué deux caractéristiques : un prix et une quantité. On additionne les valeurs « prix » et « quantité » : ce qui n'a pas de prix est sans valeur (le lien social, la proximité mais aussi l'air qu'on respire, le bénévolat, etc...). Le PIB n'est préoccupé que des produits et non des effets ou des résultats. D'autre part, celui-ci ne prend pas en compte la répartition des richesses et ne dit rien des inégalités.
- 29 Le groupe a ainsi décidé d'explorer d'autres pistes d'indicateurs : indice de

Développement Humain (IDH) créé et utilisé dans le cadre du PNUD en 1990 et développé par A. Sen et Mahbub ul Haq ; la stratégie de développement de la cohésion sociale élaborée par le Comité des ministres du conseil de l'Europe à partir de 1998 ; les indicateurs Sociétaux de Bien-Etre Territorialisés (ISBET) développés par le réseau PEKEA, reprenant la démarche du Conseil de l'Europe dans la démarche participative et l'élaboration des dimensions. Le groupe a également lu le rapport rendu par la commission Stiglitz⁴ dont l'objectif était « d'identifier les limites du PIB comme indicateur de performance économique et de progrès social » (Rapport rendu public le 14/09/2009).

30 A partir de ces éléments, le groupe prend la décision de construire des indicateurs sociaux venant témoigner du lien social entre consommateurs et producteurs comme facteur de cohésion sociale, et de l'appliquer aux deux situations choisies (AMAP et Epicerie sociale).

31 La première étape a consisté à élaborer une grille à partir de l'IDH en focalisant sur deux groupes posés a priori comme homogènes : les producteurs et les consommateurs. Il s'est avéré que cette grille était peu opérationnelle, uniformisait les producteurs et les consommateurs et ne rendait pas lisible ce que pouvait être la cohésion sociale.

32 La deuxième étape met en route une confrontation entre ce qui émerge de cette première grille, les deux situations, l'expérience des partenaires et le concept de cohésion sociale; la diversité des partenaires amena des controverses et fait émerger trois caractéristiques : le circuit court comme projet collectif, la nature du lien consommateur/producteur, la forme de l'engagement.

33 La troisième étape sera la construction de trois indicateurs représentatifs, pour chaque participant, de la cohésion sociale produite par les circuits courts, et chaque participant est allé les confronter à sa réalité de pratique avant qu'ils soient considérés comme valides pour la démarche. Ces trois indicateurs sont : le lien social, le réseau, la participation.

34 Ces trois indicateurs sont déclinés à travers six dimensions. Des questions viennent aider à les cerner. Ces questions (53) explorent chaque dimension. La mesure s'effectue par l'attribution de 4 points par indicateurs, répartis de façon égale dans les 6 dimensions. On obtient ainsi un score qui permet de visualiser l'évolution, les points d'appui et les freins. Pour rendre ces indicateurs actionnables, ils sont assortis de dimensions et de traduction pour que chaque partenaire puisse les mettre à l'épreuve ; c'est ce qui s'est dans l'année suivante⁵.

35 Les indicateurs sociaux issus du travail du groupe "circuits courts et cohésion sociale" ont été testés sur deux initiatives collectives regroupant des familles à petits budgets. Dans le rythme de ce groupe, un séminaire à mi-parcours avait été acté. Ce séminaire s'est déroulé sur trois jours et a permis de rencontrer des initiatives tournées vers les familles à petits budgets.

36 Même si l'ensemble des participants (y compris les chercheurs) partageait cette préoccupation, la réalité de ces familles n'était pas la même pour tous; c'est ce que révélera ce séminaire avec la participation d'associations comme les Restos du Cœur et des épiceries sociales traditionnellement approvisionnées par la Banque alimentaire. De plus, nous avons sollicité le service du ministère de l'agriculture en charge de l'aide alimentaire de façon à ce que cette institution soit présente lors des débats.

37 La confrontation entre les participants a révélé une réalité complexe; d'un côté il y avait les tenants des CC dans un imaginaire du lien social et dans une préoccupation des populations en situation de pauvreté et, de l'autre, des bénévoles d'association assumant au quotidien la distribution de l'aide alimentaire. La nature des débats a levé le voile sur deux mondes sociaux qui finalement ont très peu de scènes où il leur est possible de discuter, d'une part, de leurs choix et, d'autre part, des moyens pour y parvenir. De part et d'autre, l'engagement militant et politique était présent et les

discussions ont été passionnées. Quant à nous, nous n'avions aucunement anticipé cette confrontation et encore moins pensé la situation: c'est bien de l'expérimentation qu'émerge une nouvelle question que nous pouvons résumer par un questionnement sur les conditions d'accès d'une partie de la population à une alimentation choisie.

38 En effet, nous avons abordé la question en liant les CC et une dimension sociale dans le fait de prêter attention aux familles à petits budget. Pour autant, c'est sur un impensé que s'est construit ce lien; il faut savoir qu'il y a environ 13,5% de la population (8,2M) qui perçoit moins de 954€ mensuels dont la moitié est en dessous de 795€⁶. Environ 3,5 M de personnes utilisent l'aide alimentaire (dont des personnes et familles à petit budget mais qui ne sont pas répertoriés en-dessous des seuils de pauvreté); à peu près 65% des personnes en-dessous des seuils n'utilisent pas ces dispositifs: il y a donc des stratégies d'accès à l'alimentation en dehors du dispositif alimentaire. Et c'est dans ces espaces interstitiels, entre les dispositifs de politiques publiques, que nous avons testé nos indicateurs, c'est-à-dire des initiatives solidaires issues de la société civile qui se positionnent en dehors du champ de l'aide alimentaire.

39 La mise à l'épreuve a permis de rendre lisibles des « espaces » qui ne pouvaient pas être accessibles pour les chercheurs et qui étaient invisibles pour les praticiens : par exemple, l'interdépendance des trois indicateurs, la nécessité de l'approche participative, c'est-à-dire la participation des personnes concernées par les deux situations. En outre, ces trois indicateurs permettent l'exploration fine de ce qui se passe entre les consommateurs et les producteurs, et le territoire, la mise au jour des difficultés particulières concernant les familles à petit budget et les producteurs en situation de précarité, mais ne permettent pas de saisir les freins.

40 L'origine des financements a fortement compliqué la tâche (notamment le Feader) en poussant les deux animateurs à gérer les dépenses au plus près. Le budget d'animation était réparti entre l'INRA et le CELAVAR. Il s'est donc agi de prendre en charge les frais de déplacements pour deux ou trois journées de réunions et d'organiser un séminaire. Cependant pour certains représentants d'associations (notamment les associations de lutte anti-pauvreté) leur participation à ces réunions était subordonnée à l'avance des frais de déplacements. Ces avances n'étaient pas facilitées par le cadre comptable public et la seule possibilité était d'acheter les billets de train à leur place. En outre, pour quatre associations, nous avons prévu de leur verser une prestation; ces prestations ont un sens important puisqu'elles reconnaissent de façon concrète leur expertise sur le sujet et valident leur représentation. Or, celles-ci ont été réglées à la fin du projet et, pour certaines, bien après la fin du projet. C'est la confiance mutuelle qui est entamée par les contraintes de gestion et met à mal les actes de reconnaissance investis à travers le paiement de ces prestations de service.

41 La fin de la gestion de cet axe 4 a été particulièrement difficile; d'une part, nous avons dû nous adapter à la temporalité de ce dispositif d'une durée d'un an et en même temps réguler l'action, sans pour autant y faire intervenir nos questions de recherche. Les contraintes de rendre compte ont pris le pas sur la nouveauté du questionnement et ont fait l'objet d'un travail de mise en œuvre des résultats à travers la dynamique associative, plutôt liée au développement qu'à la dynamique associative liée à la lutte contre la pauvreté. Par chance, le partenariat prévoyait la mobilisation d'acteurs associatifs compétents sur la logique de projet et en capacité d'impulser des réponses concrètes. Pour autant, cela a généré une tension forte entre ces obligations de résultat et le questionnement émergeant des différents débats; d'autre part, le cadre comptable des institutions publiques et celui des associations sont également sur des temporalités différentes, qui rajoutent des tensions aux tensions déjà présentes.

42 Par exemple, sur la durée du projet, une des associations a dû stopper son activité.

Son implication était donc à la fois déterminée par cette échéance et l'intérêt du projet; l'incapacité à répondre aux besoins de trésorerie de celle-ci, en payant en temps et heure voulue les prestations dues et les frais de déplacement, a eu de nombreuses répercussions sur les relations entre les différents acteurs. Ces difficultés de gestion étaient liées à la nature des financements (notamment le Feader) et à la rigidité gestionnaire institutionnelle.

- 43 A la fin de cette activité menée dans le cadre du Réseau rural français, nous avons néanmoins, sur le plan de la recherche, des éléments précieux pour reconsidérer l'apport des circuits courts à l'alimentation des familles à petits budgets, et surtout nous avons de nouveaux acteurs que sont les opérateurs de l'aide alimentaire à prendre en compte.

Second dispositif: Approvisionnement local en fruits et légumes pour les Restos du Cœur.

- 44 Dans le même pas de temps, nous participions aux réunions des acteurs institutionnels et associatifs du Programme régional d'offre alimentaire en Languedoc-Roussillon, animées conjointement par le SRAL (Service régional de l'alimentation de la Direction régionale alimentation et agriculture) et la DRASS (Direction régionale de l'action sanitaire et santé). Nous avons proposé au SRAL d'expérimenter, pour un acteur de l'aide alimentaire, un approvisionnement local en fruits et légumes. Là encore, si nous avions une connaissance assez fine des pratiques de commercialisation en circuit court, comme le marché de plein vent, les Amaps, les boutiques de producteurs etc., nous n'avions aucune connaissance de ce qui était possible dans un cadre formalisé comme celui de l'aide alimentaire.

- 45 A la différence du dispositif précédent, nous étions à l'origine de la demande de subvention auprès de la DRAAF; et même si nous devions rentrer dans les créneaux existants de subventionnement, il y avait un réel engagement de ce service pour tenter cette expérimentation. Des contacts établis avec l'association départementale des Restos du Cœur (AD) au cours de ces réunions aboutirent à l'idée d'expérimenter « quelque chose » autour des circuits courts. Le choix s'est porté sur les Restos du Cœur pour deux raisons essentielles: d'une part, les Restos du Cœur achètent une grande partie des produits qu'ils redistribuent (contrairement à la Banque alimentaire qui récupère des produits gratuitement) et d'autre part, parce que la présidente de l'association locale, avec laquelle nous engagions ce projet, était particulièrement sensible à cette démarche (Le Velly & Paturel 2013).

- 46 Toutefois, nous savons que les acteurs de l'aide alimentaire ont d'autres priorités que de se préoccuper de l'origine des produits distribués, leur priorité étant plutôt la satisfaction à moindre coût d'un nombre grandissant d'usagers. De surcroît, le dispositif de l'aide alimentaire s'appuie sur du circuit long et s'adosse à un système agro-industriel productiviste comme le montre le schéma ci-dessous (Paturel 2013).

Figure 1 : Dispositif de l'aide alimentaire auprès des plus démunis en France (avant l'arrêté du 25 Février 2013)

- 47 Une première étude nous a donné les éléments de faisabilité: productions locales existantes, équipement logistique des Restos du Cœur satisfaisant; cette première étude nous a permis de consolider une intuition qui est celle de nous appuyer sur un partenaire supplémentaire: le Marché d'Intérêt National de Montpellier (MIN); la présence de ce partenariat sécurisait l'approvisionnement, les Restos du Cœur ne pouvant subir une rupture au cours de leur campagne de distribution. Un appel d'offre géré par le MIN pour le compte de l'AD a confié à deux grossistes le travail d'approvisionnement. Dès lors, nous ne pouvions plus nous référer au circuit court, la définition étant 0 ou 1 intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Dans cette chaîne que nous expérimentions, les enjeux s'étaient déplacés:

- 48 - d'abord, vers une expérimentation qui tiendrait en même temps des objectifs de soutien à la production locale par l'ouverture de ce marché et une amélioration dans la qualité des fruits et légumes distribués pour les personnes accueillies par les Restos du Cœur.
- 49 - et ensuite, à la mise en œuvre d'un circuit local qui allait, de fait, engager la pertinence (ou pas) de la relocalisation de l'approvisionnement de la filière de l'aide alimentaire.
- 50 Nous avons suivi trois campagnes d'hiver (26, 27 et 28ème campagne) et évalué ces trois campagnes ainsi que deux campagnes d'été.
- 51 Le dispositif mis en place s'est fait à l'aune de l'expérimentation sociale, c'est-à-dire en combinant l'action multi-acteurs et la recherche en tant que telle à travers sa méthodologie propre.
- 52 Ce dispositif a bénéficié de 40 000 euros sur trois ans; 30 000 euros provenaient du SRAL et 10 000 euros d'un CASDAR⁷. 38 000 euros ont servi à recruter en contrat à durée déterminée successivement trois ingénieurs: une agronome, deux écologues. D'autre part, une stagiaire en sciences politiques est venue débroussailler la question du droit à l'alimentation, élément important dans l'orientation de la recherche. Le choix s'est porté sur le recrutement en CDD et non sur le fait de mettre en place des stages; il s'agissait, dans ce choix, d'accueillir des jeunes à travers un premier emploi et de leur permettre de mobiliser, à travers l'activité, une possibilité de recrutement.
- 53 Si la responsable du SRAL a allégé au maximum les exigences de rendu de ces actions, il n'en restait pas moins que les tensions liées à la temporalité du projet et la construction inhérente à la recherche ont été présentes en permanence et ont obligé à inverser les priorités. Cependant, le choix de l'expérimentation sociale (c'est-à-dire, d'analyser avec les acteurs concernés ce qui était en train de se construire et d'ajuster au cours de la réalisation des actions) s'est accommodé de ce financement. Pour autant, la montée en généralité, nécessaire à la recherche pour la rendre légitime, ne peut se faire dans ces conditions de financement.

Conclusion et discussion

- 54 Ces deux dispositifs ainsi que trois autres démarches initiées et menées en parallèle (mise à l'épreuve des trois indicateurs dans des initiatives comme un Point de vente solidaire, un groupement d'achat de précaires, le suivi d'une trentaine d'initiatives sur le pourtour méditerranéen qui vont d'un groupe de femmes qui ont mis en place une cantine à des tables ouvertes « formelles » à partir de centres d'hébergement et de réinsertion sociale ou informelles avec des « sans domicile fixe », l'engagement de discussions avec les syndicats agricoles, les opérateurs de l'aide alimentaire, des collectivités locales, des associations de lutte anti-pauvreté, des associations de développement agricole.) ont participé à la construction d'une conférence le 21 mars 2013⁸. Cette conférence confirmera une nouvelle question de recherche sur le droit à l'alimentation et évoluera vers un droit à l'alimentation durable en Europe en reprenant l'ensemble de nos travaux.
- 55 Si en 2009, date à laquelle nous avons commencé à nous intéresser à l'intérêt des circuits courts, nous avons comme point de départ le rapprochement du producteur et du consommateur parce que constitutif de la construction sociale de ce segment de marché, nous avons aujourd'hui des connaissances plus fines sur l'accès à l'alimentation des familles à petits budgets. De plus, l'aide alimentaire, qui n'était pas dans nos questions, s'est imposée par la conduite des projets. Aujourd'hui, celle-ci fait partie des préoccupations à la fois comme filière instituée, porteuse du paradoxe de nourrir les personnes en situation de pauvreté tout en s'adossant à un système responsable en partie de la pauvreté. Les circuits courts amènent également la question de la qualité des produits et mettent au jour la dislocation du lien entre

l'alimentation et les conditions de sa production. L'évolution de notre questionnement s'est fait en quatre étapes :

56 La première à travers la question : est-ce que les circuits courts peuvent favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous ?

57 La deuxième étape a transformé cette question : comment les familles à petits budgets et les personnes en précarité peuvent-elles accéder à une alimentation de qualité ?

58 Une troisième étape a rendu visible le manque de lien pour les familles à petits budgets mais également pour les acteurs accompagnant ces familles entre alimentation et conditions des modes de production.

59 Une quatrième étape a amené un questionnement sur les rapports entre l'aide alimentaire et le droit à l'alimentation durable.

60 Si les financements liés au développement ont été un point d'appui efficient pour faire progresser le travail de recherche, en nous mettant dans l'expérimentation et aux prises de la vie ordinaire, ils nous ont aussi entraînés vers une valorisation du côté de l'ingénierie, c'est-à-dire pouvant être repris rapidement par d'autres acteurs (notamment du développement agricole). Avancer plus méthodiquement sur le plan du travail de recherche quant à la valorisation de connaissances théoriques a été nettement plus compliqué dans ce type de financement ; il faut donc reconstruire en-dehors de cette temporalité et l'injonction aux résultats opérationnels, une réflexion faisant émerger les questions de recherche. Mais ce temps-là n'est pas financé et nous renvoie dans nos « bureaux ». En effet, il n'y a plus de financements à proprement parler dédiés à de la recherche qui permettent de trouver un équilibre entre le temps nécessaire à l'action et celui du recul qui débouchera sur de nouveaux fronts de recherche. Le temps de valorisation de la recherche est rarement pris en compte si ce n'est sous la forme de minuscules sommes qui permettent l'éventualité d'une communication. D'autre part, le financement pour des périodes courtes oblige à rechercher avant la fin du projet le renouvellement d'un financement pour mener au plus loin une expérimentation, et occupe une partie non négligeable du temps de travail; et c'est pour ces raisons qu'apparaissent des experts de la gestion par projet qui, petit à petit, se substituent aux chercheurs. Par ailleurs, comme évoqué plus haut, la précarité des chercheurs recrutés sur contrat, ou payés par des prestations à partir de ces contrats, multiplie les concurrences sur les appels à projets. La tentation, souvent à l'œuvre dans les équipes de recherche, de prendre des stagiaires pour faire avancer le recueil de données, pose des questions d'éthique sur la nature de l'échange que nous engageons avec eux : quelles contreparties sommes-nous prêts à - et en capacité de - donner ? La plupart du temps, les chercheurs ont admis comme normal et nécessaire ce passage des jeunes en formation, et expriment des justifications et des propos incantatoires quant à la crise et aux difficultés de financement. Or, nos productions scientifiques ne peuvent pas s'extraire des relations de justice sociale dans nos rapports avec ceux qui viennent contribuer à ces résultats.

61 Si l'importation de valeurs, liées à des impératifs économiques et managériaux à travers le financement de la recherche par projet, peut favoriser un renouveau dans la recherche action, en reprenant contact avec son origine (expérimenter dans la vie réelle et le penser en même temps), elle oblige les chercheurs à reconsidérer leur rapport à la société (notamment en participant à trouver de nouvelles réponses aux problèmes sociaux), mais également à se poser la question de savoir au service de qui, et pour quoi, travaillent-ils. D'autre part, l'approche d'une science surplombante, telle qu'elle s'est construite pendant la période suivant la seconde guerre mondiale, est fortement contestée par la société, et des expertises portées par des non-chercheurs font irruption dans des domaines de plus en plus importants : cela a d'abord été le cas dans le domaine de la santé, comme par exemple les associations de lutte contre le sida, ou bien de la pauvreté, comme la création de l'université

populaire d'ATD Quart Monde. Du côté des sciences de la vie, des programmes scientifiques associent des chercheurs et des amateurs au travers des sciences citoyennes. L'ensemble de ces éléments semble plaider pour une gouvernance plus collaborative.

62 Néanmoins, on en voit aussi les limites dans la précarisation des jeunes chercheurs ou ingénieurs, et la normativité des réponses encouragée par les obligations de résultats opérationnels. Pour notre cas, si ce type de financement a permis de créer une nouvelle question de recherche sur l'accès à l'alimentation des personnes en situation de pauvreté, en la liant à la question de l'aide alimentaire, il ne permet pas d'en approfondir les empêchements et surtout d'en examiner les causes à l'aune de la durabilité. La complexité des enjeux autour des systèmes alimentaires adossés à une exigence de durabilité demanderait un temps plus long et des approches multidisciplinaires difficiles à faire prendre en compte dans une période où l'alimentation reste une préoccupation traitée essentiellement sur deux plans : les flux économiques (production, marchés) et les comportements alimentaires (segments de populations, problèmes de santé (Caillavet et al, 2006). Or, il faudrait appréhender en même temps l'ensemble de ces plans à travers des analyses associant des disciplines aussi variées que l'agronomie, la nutrition, la sociologie, l'économie, l'épidémiologie et les sciences biotechniques. Mais, bien souvent, les sciences sociales sont convoquées par les autres sciences pour éclairer un aspect, et il est difficile de partager une approche interdisciplinaire. Pour notre cas, par exemple, il n'a pas été possible d'intéresser les agronomes et nous sommes allés chercher cette expertise en recrutant des ingénieurs en CDD.

63 Aujourd'hui, les établissements de recherche mettent en place des métaprogrammes qui nécessitent plusieurs disciplines pour faire avancer des questions de recherche ; il est probable que cette nouvelle étape suscitera de nouveaux positionnements et questionnera le rapport social des sciences entre elles.
PATUREL D. 2013. «Aide alimentaire et accès à l'alimentation», <http://inra.academia.edu/DominiquePATUREL>

Bibliographie

BARRE R., LAAT B.D., THYES J. 2007. *Management de la recherche. Enjeux et perspectives*. Bruxelles : De Boeck.

CAILLAVET F., DARMON N., LHUISSIER A., REGNIER F. 2006. « L'alimentation des populations défavorisées en France : synthèse des travaux dans les domaines économique, sociologique et nutritionnel », *Les travaux de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion sociale 2005-2006* : 279-322. Paris : La Documentation sociale.

CHIFFOLEAU Y. & DEGENNE A., 2010. « Le développement des circuits courts alimentaires à l'épreuve de l'analyse des réseaux sociaux », dossier "Alimentation et lien social", *Revue économique et sociale* n°4 : 71-79.

LE VELLY R. & PATUREL D. 2013. « Des circuits courts pour l'aide alimentaire ? Hybridation de régulations dans un marché expérimental en Languedoc-Roussillon », *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement* n°94-4 : 443-465.

NOZIERES M-O. & PATUREL D. 2014. « Management de projet et recherche impliquée: quel leadership du chercheur ? » in O.Bachelard & R.Normand (ed.) *Vers un leadership du management public* : 196-208. Lyon : SCEREN-CNDP.

THERY J-F. & BARRE R. 1999. *La loi sur la recherche de 1982. Origines, bilan et perspectives du "modèle français"*. Paris : INRA-Quae.

Notes

1 Voir le rapport "Précarité dans l'enseignement supérieur et la recherche publique" de février 2010, initié par l'intersyndicale des établissements de recherche publique et enseignement supérieur <http://www.precarite-esr.org/spip.php?article3>; à la date de cette enquête, un peu plus de 23% des chercheurs de la recherche publique sont des non-permanents.

2 Feader : Fonds européen agricole pour le développement rural

3 Huit partenaires représentant des associations de lutte contre la pauvreté et de solidarité (ATD Quart Monde, Voisins Citoyens en Méditerranée, Solidarité Paysans), du développement agricole (Association de Maintien pour l'Agriculture Paysanne-IDF, AFIP, CIVAM), de l'éducation populaire (CELAVAR, MFR).

4 Cf. www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf

5 Cf. www.reseaurural.fr/files/circuits_courts_syntheseannexes_110114_3.pdf

6 Cf. http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=4&sous_theme=4&nivgeo=0&type=2

7 CASDAR : compte d'affectation spéciale pour le développement agricole et rural, créé par la loi de finance de 2006, qui est alimenté par 85% du produit de la taxe sur le chiffre d'affaires des exploitants agricoles. Il doit servir au développement agricole et rural.

8 En partenariat avec la chaire de l'Unesco Alimentation du Monde et EAPN France : Du droit d'être nourri au droit à l'alimentation <http://www1.montpellier.inra.fr/aide-alimentaire/index.php/fr/>

Pour citer cet article

Référence électronique

Dominique Paturel, « Aide alimentaire et accès à l'alimentation au tamis de l'expérimentation sociale », *Anthropology of food* [En ligne], 10 | 2016, mis en ligne le 20 mars 2016, consulté le 31 mars 2016. URL : <http://aof.revues.org/7986>

Auteur

Dominique Paturel

docteur en gestion, UMR 951 Innovation, INRA Montpellier ; dpaturel@supagro.inra.fr

Droits d'auteur



Anthropologie of food est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.